RELEVE DE DECISION

DU BUREAU EXECUTIF DU 16 NOVEMBRE 2024

VDEF

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; DOS SANTOS Anne ; LE BOUCHER Pierre ; COURTOIS Christine ; FOURICHON Christine ; MERIC Jean-Claude ; BOVYN Olivier

Excusé.e.s : MIGRAINE Corinne ; RUSSO Ed

Invité.e.s **:**

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; GAUTIER Romain ; PEBEREL Nathalie ; COUR Jean-Christophe ; MARLIOT Eric ; CHIELLINO Guillaume ; MEYER-DIEU Baptiste

Excusé.e.s : BILLON Loïc ; BOUVET Marc ; LASSEAUX Sylvie

1 Vie Fédérale

1.1 Point licence au 11 novembre 2024

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 11 novembre 2024. La FFVoile recense à cette date : ▪ 56 751 LCA (-0,7 % par rapport à 2023 à la même date et - 0,3 % par rapport à 2019) dont 2 664 prises en ligne ▪ 16 716 LCJ (- 5.0 % par rapport à 2023 à la même date et – 6.0 % par rapport à 2019) dont 185 prises en ligne ▪ 187 975 PV/PVR (+ 2.6 % par rapport à 2023 à la même date et + 17.0 % par rapport à 2019) ▪ 5 635 Temporaires 1 jour (+ 10.6 % par rapport à 2023 à la même date et – 1.3 % par rapport à 2019) ▪ 3 168 Temporaires 4 jours (- 9.6 % par rapport à 2023 à la même date et – 7.5 % par rapport à 2019) ▪ 7 975 Pass FFVoile (+ 46.5 % par rapport à 2023 à la même date) Le BE est informé que les licences clubs saisies en direct représentent qu'1% du total des licences à date et que le bilan de l'expérimentation licences n'est pas intégré pour le moment dans le total des PVR

1.2 Relevé de décisions du BE du 17 octobre 2024

Décision BE-241116-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 17 octobre 2024 après avoir modifié la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective 2024 (point 1.3 de la réunion du BE). La nouvelle version de cet convocation et Ordre du jour est positionnée en annexe 1 du relevé en remplacement de l'ancienne version. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 8 janvier 2025

1.3 Budget provisoire 2025

Décision BE-241116-02	Le Bureau Exécutif de la FFVoile adopte : - Le budget 2025 provisoire qui comprend un total de produits de 16 475 K€ et un total de charges de 16 468 K€, soit un résultat net prévisionnel de 7 K€ - Le budget d'investissement 2025 provisoire de 500 K€ Pour rappel, le Règlement Financier autorise chaque responsable d'entité fédérale à engager des dépenses pour un montant maximal de 30 % de son budget pour la Haute Performance et 25 % de son budget pour le reste de la FFVoile, et ce avant le vote du budget présenté à l'assemblée générale.

1.4 Top Club et AGO

Décision BE-241116-03	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation en 2025 de l'AG en matinée et du Top Club dans l'après-midi après le déjeuner.

1.5 AG Elective

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des candidatures pour l'élection du Président et du CA de la FFVoile mandature 2024 - 2028 à la suite des différents appels à candidatures diffusés par la FFVoile et déposés auprès de la CSOE. L'ensemble de ces candidatures pour l'ensemble des catégories/collèges a été jugé recevable et validé par la CSOE

1.6 Préparation de l'ODJ du CA du 15 décembre 2024 – 1er CA de la nouvelle mandature

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile fait le point du contenu des points du 1er CA de la nouvelle mandature et de son Ordre du Jour.

1.7 Prise de licences individuelles en ligne et problématique de rattachement aux clubs

Décision BE-241116-04	Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour le dispositif suivant : « Dans un premier temps rattacher définitivement les licences Primo 2023/2024 et 2024 prises en ligne à leur ligue de référence au 31/12/2024. La mise en place d'une relance automatisée auprès des clubs toutes les deux semaines devrait se faire dans la foulée. Si ces relances se montrent sans impactes sur certains clubs, il est proposé qu'au-delà d'un délai d'environ un mois et demi (soit 3 relances), la demande de rattachement soit retirée du club d'origine et qu'un mail soit envoyé au licencié afin de lui permettre de choisir un nouveau club ou une ligue (en excluant le club ne lui ayant pas donné de réponse). Dans l'hypothèse où le licencié n'aurait obtenu aucune réponse favorable ou défavorable à la fin de l'année en cours, sa licence sera rattachée à la ligue définitivement (ligue du dernier club souhaité). Durant la période de mise en place du nouveau process par le Service Informatique, il est proposé de mettre en place un mail automatique à destination du licencié pour l'informer que dans le délai d'un mois et demi le club souhaité n'a pas donné de réponse à sa demande de rattachement et par conséquent qu'il est rattaché à la ligue. Dans le cas où il voudrait tout de même faire partie d'un club, il lui sera conseillé de prendre contact avec celui de son choix pour que nous puissions ensuite faire en éventuel transfert de licence de la ligue sur le nouveau club.»

1.8 *Modification des modalités techniques de déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre pour l'AGE de la FFVoile – mandature 2024-2028 – Catégorie générale (Liste)*

Décision BE-241116-05	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide une nouvelle version des modalités techniques de déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre par l'AG Elective de la FFVoile (catégorie générale (liste)) – mandature 2024 - 2028 Cette nouvelle version annule et remplace la version validée par vote électronique du BE du 30/09/2024 Publication électronique de cette nouvelle version sur le site Internet de la FFVoile le 18 novembre 2024

2 Développement

2.1 *Bilan de la 4eme rencontre du réseau Classes de Mer FFVoile*

Information	Le bilan de la 4ème rencontre du réseau classes de mer FFVoile est présenté au BE. 18 clubs étaient présents, représentant 25 centres classes de mer.

3 Pratiques Sportives

3.1 *Organisation du Championnat du Monde RS Feva 2025*

Décision BE-241116-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation du Championnat du Monde RS Feva par le Club Nautique d'Aix les Bains du 26 juillet au 01 août 2025.

3.2 *Organisation du Championnat du Monde Nacra 15 2025*

Décision BE-241116-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation du Championnat du Monde Nacra 15 par La Rochelle Nautique du 05 au 12 juillet 2025.

3.3 Candidature CNM Toulon pour le Championnat de France Voile Habitable Entreprise 2025

Information	Le Bureau Exécutif est informé de l'organisation du Championnat de France Habitable Voile Entreprise 2025 par le Club Nautique de la Marine de Toulon du 25 au 28 septembre, qui se courra sur des « J80 ».

3.4 Bilan du Championnat de France Jeune 2024

Information	Augmentation de la participation globale en 2024 mais avec la présence de la Wing en plus. Les chiffres sont donc assez stables

3.5 Modification réglementaire : Championnat de France des Clubs FFVoile

Décision BE-241116-08 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les évolutions règlementaires du Classement Régional Individuel Fédéral et du Championnat de France des Clubs par pratique. Les nouveaux règlements entreront en application au 1er janvier 2025, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de la FFVoile Publication électronique des règlements sur le site Internet de la FFVoile le 3 décembre 2024

3.6 Modification réglementaire : Championnat de France Jeune Kiteboard & Wing

Décision BE-241116-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modifications du règlement des championnats de France Jeune à partir de 2025 présenté à savoir : - Modification des titres Kiteboard freestyle minimes et kitefoil U21 - Modification des catégories d'âge wingfoil expression - Création d'un titre wingfoil slalom race flotte collective U15 Le nouveau règlement entrera en application au 1er janvier 2025, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de la FFVoile. Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 3 décembre 2024.

3.7 Modification réglementaire : jauge Wingfoil Slalom Race

Décision BE-241116-10	Le Bureau exécutif de la FFVoile valide les modifications de jauges proposées sur la jauge wingfoil espoir Slalom-Race. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 22 novembre 2024.

3.8 Modification réglementaire : Championnat de France de pratique Kiteboard

Décision BE-241116-11 Vote CA	Le bureau exécutif de la FFVoile valide la création du championnat de France de pratique kiteboard big air avec délivrance du titre Kiteboard expression big air sur la base du règlement présenté pour une durée de deux ans Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 3 décembre 2024.

3.9 Championnat de France Jeune 2025 et épreuves de démonstration

Information	Le Bureau exécutif prend connaissance du calendrier des Championnats de France Jeunes 2025 et des épreuves de démonstration

3.10 Réunion des Centres Habilités WS du 28 novembre 2024

Information	Les Pratiques Sportives informent le Bureau Exécutif de la tenue de la réunion des Centres habilités World Sailing qui se déroulera le jeudi 28 novembre 2024, au siège de la FFVoile Cette réunion bisannuelle permet des échanges et retours d'expériences avec les Centres habilités, qui dispensent des formations World Sailing. Les principaux thèmes abordés seront : Généralités, organisation administrative concernant les stages, RSO 2024 – 2025 Formations Médicales PSMer & FMH (Commission Médicale) Contenu pédagogique et exercices pratiques des formations Qualification des Formateurs, Questions diverses.

3.11 Candidature du Yacht Club Maugio Carnon pour le Championnat de France Féminin Match Racing 2025

Information	Le Bureau Exécutif est informé que le Yacht Club de Mauguio Carnon organisera le Championnat de France Féminin de Match Racing 2025 du 21 au 23/11/2025 qui se courra sur des Elliot.

4 Divers

Information	Diverses informations données par le DTN sur le bilan de la PO et sur le fait qu'une équipe est à reconstruire (P. MOURNIAC quitte la Fédération au 31/12/2024, F. LECOURTOIS fait valoir ses droits à la retraite). Diverses informations données par le Président sur les partenariats et sur sa rencontre avec le ministre des Sports. Un point d'information est également fait sur le Vendée Globe Virtuel, le forum des entraineurs et sur la charte du régatier et du jeune régatier distribuée dans les clubs, écoles de sport et clubs compétition.